

Exposition

« L'océanographie spatiale et Jason-2 »

MODALITES DU PRET - REGLEMENT

ARTICLE 1 - Demande

Une demande écrite doit être adressée par le Chef d'établissement au Service Communication du CNES/CSG. Elle doit être accompagnée de la fiche de renseignement et de renseignement (*cf. formulaire 1*).

ARTICLE 2 - Durée du prêt

2.1. L'exposition est prêtée pour une durée minimum de 10 jours à un maximum de 3 semaines, suivant le planning de circulation de l'exposition. Elle doit être empruntée dans son intégralité.

2.2. Les temps de transport et d'installation sont compris dans la durée du prêt.

2.3. L'exposition est prêtée uniquement à l'établissement en ayant fait la demande et ne peut être présentée dans un autre lieu que celui indiqué dans la demande de prêt/réservation (*formulaire 1*) pendant la durée du prêt.

ARTICLE 3 - Montant de location

3.1. Le prêt est gratuit.

3.2. Le transport et l'assurance de l'exposition sont à la charge de l'établissement.

ARTICLE 4 - Détérioration / perte :

Toute détérioration d'une affiche pourra être facturée à l'établissement. A titre indicatif, détérioration d'une affiche = 45,00 €. Toute perte d'une affiche = 90,00 €.

ARTICLE 5 - Sécurité :

Le gardiennage de l'exposition est assuré par le preneur pendant toute la durée du prêt.

ARTICLE 6 - Transport :

7.1. Le transport doit s'effectuer le jour du début et de la fin du prêt à la charge du preneur.

7.2. L'exposition est retirée au Centre de documentation et d'Information (CDI). Le responsable d'établissement devra communiquer au CDI le nom de la personne chargée de récupérer l'exposition. Le jour de la récupération, la personne devra se présenter au bâtiment « Accueil Badge » avec une pièce d'identité. Elle sera ensuite conduite au CDI.

ARTICLE 7 - Formalisme de l'emprunt et du retour

Le jour de la récupération de l'exposition, un acte d'engagement (*formulaire 2*) est signé à la fois par le prêteur de l'exposition et par le preneur. Il officialise le prêt et fixe la date du retour.

A la restitution de l'exposition, ce même acte est signé après vérification du bon état de l'exposition (*formulaire 3*). Une copie est adressée au preneur.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET DE RÉSERVATION DE L'EXPOSITION

Merci de retourner cette fiche avec une lettre de demande à :

CNES / Centre Spatial Guyanais
Service Communication
BP 726
97387 KOUROU cedex
Fax : 05 94 33 47 19

▪ **Etablissement demandeur :**

Ecole / Collège / Lycée.....
.....

▪ **Responsable de l'établissement :**

Madame/Monsieur :.....

▪ **Professeur responsable du projet pédagogique :**

Madame/Monsieur :.....

▪ **Adresse postale :**

.....
.....
.....
.....

Téléphone	
Télécopie	
Email	

▪ **Type et objectif de la manifestation** dans laquelle l'exposition sera présentée :

.....

▪ **Lieu dans lequel l'exposition sera présentée** (hall, centre de documentation) :

.....

Date de réservation souhaitée :

▪ **Nom de la personne qui viendra récupérer l'exposition :**

Madame/Monsieur :

Si vous n'avez pas encore désigné de personne, merci de nous communiquer son nom au moins 1 semaine avant la date de récupération de l'exposition.

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 – Objet :

Le Service Communication du CNES / Centre Spatial Guyanais met à la disposition de [nom du responsable de l'établissement] :,
l'exposition « **L'océanographie spatiale et Jason-2** » dont le CNES est propriétaire.

ARTICLE 2 – Nature :

L'exposition se compose des éléments suivants :

- ▶ 16 affiches plastifiées avec œillets. Format : 56 X 78,5 cm ;
- ▶ une pochette à dessin et une housse plastifiée, pour le rangement et le transport des affiches ;
- ▶ un ensemble de ressources documentaires (voir détail sur formulaire 3 – Etat des lieux).

ARTICLE 3 – Règlement :

L'établissement a pris connaissance des modalités de prêt et les accepte.

 **Signature du responsable,**
précédée de la mention « lu et approuvé »

ARTICLE 4 – Etablissement :

Le matériel de l'exposition est mis à la disposition du preneur qui la présentera dans les locaux suivants :

- **Nom de l'établissement :**
- **Adresse :**
.....
- **Local d'accueil :**

ARTICLE 5 - Date du prêt : du au
y compris le temps de transport et d'installation.

EMPRUNT _____ *A ne remplir qu'au moment de l'emprunt. Merci*

Fait à Kourou, le

Nom et signature du preneur :

RETOUR _____

① Exposée rendue le :

② Signature du preneur :

③ Signature du prêteur,
le Service Communication du CNES/CSG :

ETAT DES LIEUX

	Au moment du prêt			Au retour		
	Très bon état	Bon état	Abîmé	Très bon état	Bon état	Abîmé
Panneau 1						
Panneau 2						
Panneau 3						
Panneau 4						
Panneau 5						
Panneau 6						
Panneau 7						
Panneau 8						
Panneau 9						
Panneau 10						
Panneau 11						
Panneau 12						
Panneau 13						
Panneau 14						
Panneau 15						
Panneau 16						

Liste des ressources documentaires jointes à l'exposition

	Au moment du prêt		Au retour	
	Oui	Non	Oui	Non
DVD « Lancement Jason-2 du 20 juin 2008 »				
DVD « L'odyssée des océans »				
DVD « De l'espace pour les océans »				
Cédérom « Un regard sur les océans avec les satellites Topex Poséidon et Jason »				
Revue DocSciences, n° 1, juin 2007				
Cnes Magazine, n° 30, juillet 2006				
Cnes Magazine, juin 2008 : « Jason 2 »				
Dépliant « La surveillance des océans par altimétrie »				
BT Espace « Topex-Poséidon et Jason 1, mesureurs des océans »				
Fiches sur l'océanographie spatiale				
Sélection de sites internet sur l'océanographie spatiale			<i>Peut être gardée à l'issue du prêt</i>	

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....